

Présentation

Depuis les années quatre-vingt, les études linguistiques amazighes sont passées progressivement de la description de parlars spécifiques ou de dialectes à des préoccupations d'application : passage à l'écrit, normalisation et mise à niveau de la langue. Pour l'amazighe, l'aménagement du statut et du corpus est une nécessité dictée par les transformations que connaît l'environnement interne et externe, par la dynamique du passage à l'écrit et par les nouvelles fonctions de la langue.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le *Dossier thématique* du troisième numéro de la revue ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ-*Asinag*, dédié à la question de l'aménagement linguistique et intitulé : *Aménagement de l'amazighe : motivations, méthodologie et retombées*. L'objectif visé est de susciter un débat autour des points suivants :

- L'aménagement de l'amazighe doit être pensé et mis en œuvre dans une vision stratégique globale. Quelle est la place de l'aménagement de la langue dans une stratégie de revitalisation de la langue et de la culture amazighes ? Quel plan d'action pour exécuter cette stratégie dans le cadre des politiques publiques ?

- Dès que l'on soulève la question de l'aménagement linguistique pour l'amazighe, on aborde de plain-pied le problème de la gestion de la variation linguistique. Quels moyens mettre alors en œuvre pour capitaliser les convergences et traiter les divergences ?

- Existe-t-il un traitement spécifique pour chaque domaine particulier (lexique, morphologie et syntaxe) ?

- A quel niveau intervenir, sachant que l'aménagement d'une langue dialectalisée impose au linguiste de se placer, *de facto*, à un niveau supra local. Doit-on alors opter pour un standard régional ou pour une langue commune ?

- Dans le processus de normalisation, doit-on adopter une norme standard pour l'amazighe en général ou une norme plurielle conforme à la variété des usages de la langue ? Devrait-on ainsi mettre en œuvre le concept de polynomie pour l'aménagement des variétés de l'amazighe ?

- Cette langue, en voie d'aménagement, a besoin d'enrichir son lexique pour maintenir sa vitalité. Pour cela, l'on peut soit procéder à des importations exogènes (emprunt lexical), soit recourir aux ressources intrinsèques de la langue pour créer de nouvelles unités lexicales (néologie lexicale). Ces deux procédés sont-ils mutuellement exclusifs ?

- Doit-on préconiser des moyens d'intervention différents selon qu'il s'agit de la langue usuelle ou de la langue spécialisée (technolecte) ? C'est précisément dans le domaine de la terminologie que des passerelles entre les différentes variétés peuvent être aisément envisagées.

- Ces questions relatives au corpus en soulèvent d'autres qui mettent en scène les décisions institutionnelles prises à l'endroit de cette langue : quel statut et quelles fonctions pour l'amazighe ?

Outre le dossier thématique, la présente livraison de la revue ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ – *Asinag* comprend une rubrique *Etudes*, des *Comptes rendus* d'ouvrages scientifiques, des *Résumés de thèses* ainsi que des *Textes* en langue amazighe. Le volume est constitué de deux volets ; l'un en langue française, l'autre en langue arabe.

Douze articles¹ et un entretien constituent le dossier thématique. L'article d'A. Boukous fournit une analyse systémique de la problématique de l'aménagement de l'amazighe sur les plans du statut et du corpus, établit un diagnostic de la situation actuelle de l'amazighe avec ses points forts et ses limites et propose une planification stratégique, sur le long terme fondée sur les principes de la *revitalisation langagière*. L'auteur préconise ainsi une approche variationniste et progressive ainsi que des mesures d'implémentation sociale et institutionnelle du processus de revitalisation. M. Mahrazi soulève dans sa contribution la question de savoir si une standardisation pan-amazighe est réalisable et approche la problématique sur les plans sociopolitique et linguistique. Au niveau linguistique, l'auteur propose des principes et des méthodes de travail à même de standardiser la langue amazighe et conclut que le niveau politique présente certaines difficultés eu égard à la divergence des politiques linguistiques des différents pays où la langue est parlée. L'article de A. Boumalk examine les *conditions de réussite d'un aménagement efficient de l'amazighe* au niveau du statut et du corpus. En partant de la situation de précarisation que connaît l'amazighe, il souligne que toute amélioration passe inéluctablement par une volonté politique réelle à tous les niveaux de l'Etat, ainsi que par un statut juridique clair de la langue. L'auteur insiste également sur la nécessité de garantir les conditions favorables à la transmission intergénérationnelle pour la pérennisation de la langue et de la culture. M. Ennaji propose un ensemble de réflexions sur la standardisation de la langue où la variation dialectale est appréhendée en tant qu'enrichissement de la langue plutôt qu'une entrave à son aménagement. Il souligne l'importance des réalisations à l'échelle du Maroc, en termes de codification de la graphie et d'élaboration de terminologies, et met l'accent sur la nécessité d'associer les différents acteurs sociaux au processus de l'aménagement linguistique afin de garantir leur adhésion et partant le succès de l'entreprise.

Dans son article, M. Ameer procède à l'examen de l'unité et la diversité de la langue amazighe à l'aune du concept de *polynomie* emprunté à la sociolinguistique corse. Pour l'auteur, l'approche de la situation linguistique de l'amazighe sous l'angle de « l'un et du multiple » est la voie indiquée pour un aménagement linguistique viable. Les effets d'une telle approche sont évalués à trois niveaux : l'enseignement, les médias et la confection d'outils de référence (le cas du dictionnaire de langue). La question de la gestion de la variation linguistique est également au centre de la contribution de A. El Mountassir. En revisitant le cas de la variation morphologique, il montre que l'élaboration d'un standard régional pour chaque géolecte du Maroc est la solution la plus réaliste en contexte d'aménagement linguistique. L'auteur conclut à la nécessité d'enquêtes sur le terrain pour détecter les paramètres linguistiques et sociolinguistiques qui rentrent

¹ Certaines contributions ont fait l'objet de communications présentées le 10 juin 2009 à l'occasion de la journée d'étude organisée par l'IRCAM et consacrée à la question de l'aménagement linguistique. Il s'agit des articles de : Ahmed Boukous, Abdallah Boumalk, Moha Ennaji, Meftaha Ameer, Abdallah El Mountassir, El Khatir Aboulkacem-Afulay & Mustapha Jlok et Abdesslam Khalafi.

en jeu dans l'intercompréhension entre locuteurs de différentes aires dialectales. Parallèlement à la variation linguistique, se pose aussi la question du sort à réserver à l'emprunt dans une situation d'aménagement linguistique. Pour sa part, A. Berkai essaie de répondre à cette question en considérant l'emprunt comme un enrichissement lexical dont le traitement doit cependant répondre à une méthodologie rigoureuse. A la lumière des travaux des Québécois, il propose des critères linguistiques et sociolinguistiques à dessein de fonder une politique de l'emprunt.

L'article de F. Agnaou nous livre une synthèse des référentiels dont s'inspire la politique éducative concernant l'enseignement de l'amazighe au Maroc depuis 2003. A partir d'un document officiel *Curriculum de l'amazighe*, l'auteur met en relief les choix et les orientations qui doivent présider à la standardisation de l'amazighe et examine leur opérationnalisation dans les manuels scolaires à différents niveaux : graphie, lexique et morphosyntaxe.

C'est à la question de la réception et de l'implantation de la norme graphique au Maroc que l'article de E. Aboulkacem et M. Jlok est consacré. Y sont analysées les attitudes des organismes publics, des institutions nationales, des associations et de la société civile à l'encontre de cette norme. Les auteurs notent une certaine avancée dans l'adoption et la diffusion de la graphie tfinaghe au sein de la société quoique l'espace institutionnel demeure réticent à cette pratique.

L'expérience d'autres pays en matière de standardisation est rapportée dans deux articles. C. Miller brosse un panorama de la complexité de la situation linguistique au Soudan où une centaine de langues vernaculaires non arabes sont recensées. L'auteur dresse également un historique des tentatives de promotion et de codification de ces langues depuis l'époque coloniale jusqu'en 2005. Pour sa part, A. Khalafi traite dans son article (en langue arabe) de *La standardisation de l'amazighe à la lumière de quelques expériences mondiales* en passant en revue les politiques linguistiques pour les langues suivantes : l'arabe, l'hébreu, le français, le néerlandais, l'allemand, le catalan et le basque. S'inspirant de ces études de cas, l'auteur propose une orientation pour l'enseignement de l'amazighe à l'université marocaine en référence à la notion de *famille linguistique* en usage pour les langues scandinaves.

Le dossier thématique est assorti d'un entretien avec Salem Chaker, portant sur cinq questions relatives à la thématique retenue : aménagement linguistique de l'amazighe, variation et polynomie, institutionnalisation de la langue et son statut actuel.

La rubrique *Etudes* contient trois articles. Le premier, dû à N. Nerci, traite du mythe d'*Ounamir*. Récit oral, célébrissime dans le Sud du Maroc, circulant sous une multitude de versions et ayant suscité diverses études et approches. Après un essai de définition du mythe, celui-ci est considéré comme équivalent à la somme de ses variantes (en accord avec la conception structurale de Cl. Lévi-Strauss). Un intérêt particulier est aussi donné aux conditions de production et de réception du récit ainsi qu'aux transformations qu'il connaît ; changements garantissant la vitalité du mythe d'Ounamir. Dans la deuxième contribution, A. Talmenssour propose un modèle d'analyse sémantique des proverbes amazighes avec une application sur un corpus de 25 proverbes en tachelhite. Le lexique est appréhendé dans une perspective textuelle. Cette approche a l'avantage, selon l'auteur, de rapprocher les études lexicales et parémiologiques. Le troisième article (en langue

arabe) traite de la diversité culturelle au Maroc. M. Alahyane y soulève plusieurs questions mettant en exergue le rôle de l'Etat et du mouvement culturel amazighe dans la gestion de la diversité culturelle au Maroc. L'auteur montre que dans le contexte des changements que connaît le Maroc (démocratie transitionnelle, réforme du code de la famille, etc.), la diversité culturelle semble avoir quelques difficultés à s'imposer dans le cadre du processus de mutations enclenché dans le pays.

Ce numéro renferme également des comptes rendus d'ouvrages publiés par l'IRCAM. Dans le volet en langue française, on lira la présentation par S. Naji de l'ouvrage de H. Belghazi : *Tađa chez les Zemmour. Instances, puissance, évanescence*. Deux autres comptes rendus sont rédigés en langue arabe, l'un est de N. El Azrak, il concerne une étude de O. Afa sur un lexique arabe-amazighe de Omar Bnu Oubaïd Ilah Ben Ali Ennafisi *almajmu'ε Ilaa'iq ealaa muškil al waθaal'iq*, et l'autre est de R. Laabdelaoui, il porte sur *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, ouvrage collectif de F. Boukhris, A. Boumalk, E. El Moujahid et H. Soufi.

La rubrique *Résumés de thèses* contient une présentation de l'ouvrage de A. Boukous : *Phonologie de l'amazighe*, publié aux éditions de l'IRCAM en 2009, et trois résumés de thèses. La thèse de Doctorat de H. Jarmouni, soutenue en 2009 à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (Dhar El Mehraz) de Fès, s'intitule : *Anthologie analytique de la poésie berbère (tamazight) du Moyen Atlas*. Deux autres thèses pour l'obtention du Doctorat en linguistique amazighe, rédigées en arabe et soutenues à l'Université Mohamed I^{er} d'Oujda, sont résumées et présentées par leurs auteurs. La première est un travail sur le genre et le nombre en tarifite (cadre théorique de l'optimalité) de N. El Azrak (2005). La seconde, de R. Laabdelaoui (2003), analyse la structure du complémenteur en tachelhite selon une approche générative.

Dans le souci d'offrir un espace d'expression aux producteurs en langue amazighe, la rubrique *Textes* comporte des productions en langue amazighe, transcrites en tifinaghe. Il s'agit, d'une part, de quatre poèmes signés de leurs auteurs respectifs : S. Abarnous (ⵎⴰⵔⴰⵏⵉⵏ, ⵎⴰⵎⴰⵏⵉⵏ, ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ, ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ, ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ), O. Belmaati (ⵎⴰⵎⴰⵏⵉⵏ), M. Alilouch (ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ) et O. Taous (ⵎⴰⵎⴰⵏⵉⵏ), et d'autre part, d'un document de H. Benamara présentant un jeu amazighe de la région de Figuig ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ « la guerre pour l'eau », qui apporte une note ludique à la rubrique.

La Direction et le Comité de rédaction de la Revue tiennent à remercier E. El Moujahid, O. Afa, D. Azdoud, K. Bensoukas, A. Bouhjar, A. Boumalk, A. Elmounadi, A. El Mountassir, M. Hamdaoui, L. Hira, R. Laabdelaoui, A. Lakhssassi, A. Mokhtari, A. Mouddeh, Kh. Mouhsine, E. Nouhi, P. Pognan et F. Sadiqi du concours apporté à la réalisation du présent numéro.

ⵎⴰⵎⴰⵏⵉⵏ-Asinag